

COMB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Vous témoignez d'un intérêt particulier pour le monde qui vous entoure, la manière dont les informations, les médias, les technologies numériques et les relations sociales dans notre société évoluent ?

Le **bachelier en information et communication sur le campus Saint-Louis - Bruxelles** vous propose une formation universitaire de premier cycle qui vous prépare de façon optimale à la poursuite d'un master menant aux métiers de l'information et de la communication (journaliste, chargé-e de communication, chargé-e de projet multimédia, gestionnaire de réseaux socionumériques, etc.). Les cours ont lieu au centre Bruxelles, dans les locaux de Saint-Louis – Bruxelles (entre les stations de métro Rogier et Botanique, à proximité de la gare du nord).

Le bachelier couvre **cinq grands axes** :

1. **un apprentissage des théories scientifiques** de l'information et de la communication ;
2. **une connaissance du monde médiatique belge, européen et international** ;
3. **une formation étendue en sciences humaines et sociales abondant**, notamment, la science politique, la sociologie, l'anthropologie, l'économie, le droit – parmi d'autres disciplines ;
4. **de multiples occasions de mise en Œuvre des connaissances**, par exemple dans le cadre de séminaires de lecture, de travaux pratiques ou d'ateliers de réalisation de productions informationnelles ou communicationnelles.
5. **une formation en langues**. La maîtrise de plusieurs langues est une condition et un atout pour évoluer dans vos études et votre profession en information et communication. Même si vous ne suivez pas le programme bilingue ou trilingue en information et communication, les étudiant-es du programme unilingue reçoivent également un enseignement linguistique de qualité. Unités d'enseignement#de#langue (anglais et néerlandais) et#unité d'enseignement#en#langue étrangère font partie intégrante du programme.

Au travers de cet éventail de compétences, le bachelier en information et communication vous propose d'agrandir votre fenêtre sur le monde en aiguisant votre questionnement critique sur le quotidien et en vous apportant un bagage scientifique et culturel varié. Il vous donne l'occasion d'acquérir des compétences concrètes de recherche d'information, d'analyse de données, de communication écrite et orale, et d'expression dans d'autres langues que le français.

La formation vous invite à effectuer des travaux individuels et en groupe dès la première année. L'analyse d'objets et d'évènements de notre quotidien (les réseaux socionumériques, la désinformation, le rôle des journalistes dans notre société, la gestion communicationnelle des crises – sanitaires, économiques, politiques... –, le déploiement des technologies numériques, etc.) constituent l'un des points forts de notre formation.

À l'issue de votre bachelier, vous disposerez de la capacité à repérer les enjeux d'une situation et à les analyser à partir d'un Œil info-communicationnel. Vous pourrez alors mettre en place des dispositifs concrets, pertinents et innovants pour y faire face et relever les défis de notre société.

Votre profil

Le bachelier en Information et communication est fait pour vous si...

-

Les étudiant-es de bachelier reçoivent par ailleurs un enseignement linguistique de qualité puisqu'il-elle-s doivent prendre des unités d'enseignement d'anglais et de néerlandais durant les premiers et deuxième blocs, et choisir une des deux langues dans le troisième bloc; en outre, ils-elles ont l'obligation de suivre au 2e quadrimestre du troisième bloc une unité d'enseignement de fond en néerlandais ([Media en politiek](#)) ou en anglais ([International communication](#)).

Ces unités d'enseignement de langues sont axées sur l'acquisition progressive de compétences permettant de faire face à diverses situations, notamment dans le contexte de l'information et de la communication. Données dans des groupes de taille limitée, elles visent une démarche active basée sur la réalisation de multiples exercices de compréhension à l'audition et d'expression orale.

Par ailleurs, les étudiant-es qui le souhaitent peuvent, durant le 2e quadrimestre du troisième bloc, poursuivre un [séjour Erasmus ou assimilé](#), au sein d'une des universités dont les programmes sont dispensés dans une autre langue que le français et avec lesquelles la Faculté a établi une convention.

Autre formule proposée : les étudiant-es dont la réussite a été proclamée à l'issue de la session de juin peuvent postuler à une bourse annuelle pour séjour linguistique d'été en Flandre ou à l'étranger.

Sur le site Saint-Louis – Bruxelles, il est également possible de suivre un [Bachelier en information et communication \(français-anglais\)](#) ou [Bachelier en information et communication \(français-néerlandais-anglais\)](#).

Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation. Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en:

- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en en information et communication\]](#)
- [Bachelier en sciences économiques et de gestion \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en information et communication\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : espo-slb@uclouvain.be.

COMB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son bachelier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine des sciences politiques

- Maîtriser les savoirs fondamentaux des sciences politiques, situés sur le plan épistémologique, permettant de répondre aux questions clés de recherche adressées par la discipline.
- Acquérir progressivement une culture poussée en science politique, dans ses différentes branches : relations internationales, études européennes, institutions et régimes politiques (nationaux), études des partis politiques et des groupes de pression, analyse des politiques publiques, des idées politiques...

II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires aux sciences politiques

- Mobiliser, de manière interdisciplinaire, des savoirs issus de divers domaines des sciences humaines afin d'analyser des phénomènes de société contemporains ou historiquement situés.
- Acquérir une culture générale en sciences humaines et sociales, reposant sur la connaissance des principaux postulats et enseignements des différentes disciplines, ainsi que de leurs méthodes et des enjeux éthiques qui leur sont liés,

III. Se former à la démarche scientifique

- Maîtriser et mettre en Œuvre les règles et les principes éthiques de la démarche scientifique en sciences politiques
- Collecter et traiter avec discernement les données empiriques, tant quantitatives que qualitatives
 - Acquérir progressivement la capacité à produire, seul et en équipe, un travail d'analyse sur des problèmes politiques contemporains
 - Acquérir progressivement la capacité à conduire de façon fructueuse une recherche de données, en usant des méthodes de récolte des données les plus appropriées (statistiques, etc.).
- Produire une analyse en autonomie et en collaboration avec ses pairs
- Faire preuve d'esprit critique et d'indépendance de jugement
- Acquérir la capacité à traiter les données, à partir d'un état des travaux pertinents en la matière et selon les méthodes d'analyse les plus appropriées.

IV. Maîtriser la communication orale et écrite

- Acquérir la capacité à communiquer le résultat d'une analyse de façon claire, cohérente, structurée et attractive, sous des formes tant écrites qu'orales.
- Mettre en pratique des compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère (anglais et néerlandais ou espagnol).
- Se familiariser avec un environnement allophone actif (séjours à l'étranger avec une possibilité d'échange ERASMUS en Europe ou hors Europe en troisième année de bachelier)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en information et communication est un programme de 1er cycle (bachelier dit de « transition »), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe en trois blocs annuels de 60#crédits. Il prépare à plusieurs formations universitaires de 2e cycle (programmes de master) dans le domaine de l'information et de la communication.

La formation de bachelier affiche une forte composante d'interdisciplinarité, spécialement dans le premier bloc qui, sur le site Saint-Louis - Bruxelles, est commun aux étudiant-es en information et communication, sciences politiques, et sociologie et anthropologie (le programme de bloc 1 inclut notamment deux unités d'enseignement de chaque discipline). Ce premier bloc commun facilite les réorientations en début de cursus : un-e étudiant-e peut modifier son orientation au bloc 2 vers une des deux autres filières sans avoir d'unités d'enseignement#à rattraper.

La spécialisation en information et communication se fait de plus en plus forte à mesure que l'on progresse dans le programme de bachelier, grâce à des unités d'enseignement de la discipline de plus en plus nombreuses et spécialisées. Par ailleurs, une formation méthodologique (travail universitaire, recherche documentaire et démarche scientifique) est proposée tout au long du bachelier.

COMB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1

				Bloc annuel		
				1	2	3
☒ BANGL1392	Anglais III 🟡	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Julie George Garkov Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	EN [q1] [0h+30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BNEER1382	Néerlandais III 🟡	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.)	NL [q1] [0h+30h] [5 Crédits] 🌐			X

o Unités d'enseignement optionnelles

L'étudiant-e doit choisir une unité d'enseignement optionnelle de 5 crédits.

Si l'étudiant-e a choisi de remplacer l'unité d'enseignement "Socio-histoire des médias", il-elle doit inscrire une unité d'enseignement optionnelle supplémentaire à son programme.

Pour les étudiant-es qui souhaitent s'inscrire au master en Stratégie de la communication et culture numérique (ISFSC & UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles), il est vivement conseillé d'inscrire l'unité d'enseignement « Marketing » (ECGE1322) au programme de bloc 3.

☒ BSOCA1211	Analyse des théories sociologiques 🟡	Jean-Pierre Delchambre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BSOCA1312	Socio-anthropologie du symbolique 🟡	Olivier Schmitz (supplée Jean-Pierre Delchambre)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BHDPO1316	Mutations et politiques urbaines 🟡	Emmanuelle Lenel	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BSPOL13						

				Bloc annuel		
				1	2	3
✘ BCOMU1313	International communications 🟡	Georgios Terzis	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ BHDPO1319	Relations interculturelles et migrations	Maryam Kolly	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ BHIST1310	Images, films et société	Nathalie Tousignant	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ BMHCI1000	Organisational Communication in a Multicultural Context 🟡	Thomas Jacobs	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

✘ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

✘ BHDPO1312	Analyse des relations internationales 🟡	Emmanuel Klimis (supplée Amandine Orsini)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ BSPOL1312	International relations 🟡	Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini)	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

✘ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

✘ BECGE1328	Management and strategy	Frank Janssen	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ BECGE1320	Management et stratégie	Isabelle Callens Pierre Hermant	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Bachelier en information et communication \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2024-comb1ba-programme>]

Bachelier en information et communication [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Autres sciences humaines et sociales

○ Une unité d'enseignement au choix parmi :

☞ BECGE1322	Marketing	Julie Masset	EN [q1] [30h+15h] [5 Crédits]		x	x
☞ BECGE1324	Marketing	Irene Roozen	NL [q1] [30h+15h] [5 Crédits]		x	x

○ Droit

○ Une unité d'enseignement au choix parmi :

☞ BCOMU1314	Droit de l'information et de la communication	Enguerrand Marique Alain Strowel	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
☞ BDRNL1270	Mediarecht	Sari Depreeuw	NL [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

BANGL1292	"Anglais II" a comme prérequis BANGL1192	• BANGL1192 - Anglais I
BANGL1392	"Anglais III" a comme prérequis BANGL1292	• BANGL1292 - Anglais II
BCOMU1210	"Communication, culture et interactions sociales" a comme prérequis BPOLS1110	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1212	"Socio-histoire des médias" a comme prérequis BPOLS1113	• BPOLS1113 - Analyse des institutions médiatiques
BCOMU1250	"Usage et réception des médias" a comme prérequis BPOLS1110	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1310	"Sémiotique" a comme prérequis BPOLS1110	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1313	"International communications" a comme prérequis BPOLS1110	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1314	"Droit de l'information et de la communication" a comme prérequis BESPO1176	• BESPO1176 - Droit
BCOMU1315	"Communication et organisations" a comme prérequis BPOLS1110	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1316	"Enjeux et pratiques du journalisme" a comme prérequis BPOLS1113	• BPOLS1113 - Analyse des institutions médiatiques
BCOMU1317	"Espace public, connaissance et médias" a comme prérequis BPOLS1110	



BSOCA1330

○ BPOLS1113	Analyse des institutions médiatiques	Victor Wiard	ES [q2] [30h +4h] [5 Crédits] 
-------------	--------------------------------------	--------------	--

○ Droit

○ BESPO1176	Droit	Thibaut Slingeneyer de Goeswin (supplée Diane Bernard)	ES [q1] [45h +15h] [5 Crédits] 
-------------	-------	--	---

○ Autres sciences humaines et sociales

○ BESPO1160	Sociologie	Benedikte Zitouni	ES [q1] [30h] [5 Crédits] 
○ BESPO1162	Science politique	Olivier Paye	ES [q1] [30h] [5 Crédits] 
○ BPOLS1112	Institutions politiques de la Belgique		

COMB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

o Langues

o BANGL1292



⊗ BECGE1322	Marketing <i>Pour les étudiant-es qui souhaitent s'inscrire ultérieurement au Master en stratégie de la communication et culture numérique, il est vivement conseillé d'opter pour ce cours de marketing (ECGE1322).</i>	Julie Masset	PS [q1] [30h] +15h] [5 Crédits]
⊗ BECGE1324	Marketing	Irene Roozen	SI [q1] [30h] +15h] [5 Crédits]

⊗ **Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :**

⊗ BSPOL1210	Sociologie politique 🟡	Yannick Vanderborght	PS [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ BSPOL1211	Politieke sociologie 🟡	Johan Wets	

COMB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
 - [Conditions d'accès spécifiques](#)
 - [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
 - [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)
- ces deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office du Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS):

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Rech351Ah scoent fiquesde la Communauté française se lBelgquesdeas l remspctedes do351liise fix351s par lcelui-ci

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au

PÉDAGOGIE

À côté de cours magistraux classiques, de type ex cathedra, qui se donnent dans des auditoriums de taille raisonnable, la Faculté a souhaité mettre en place des pratiques d'enseignement actif qui favorisent le déploiement et l'appropriation de compétences théoriques, méthodologiques et analytiques.

Ainsi, le programme en information et communication est composé, outre les cours magistraux, d'activités d'apprentissage plus "pratiques", sous la forme de séminaires ou d'ateliers par exemple, qui offrent la particularité pédagogique de reposer sur les contributions des étudiant-es et d'être dispensées en petits groupes. Ces dispositifs permettent à l'étudiant-e, au sein d'une groupe de travail de taille restreinte, d'entretenir un contact privilégié avec les professeur-es et les chercheur-euses enseignant-es, et de mettre en oeuvre des démarches qui mobilisent et concrétisent les acquis de sa formation. Des enseignant-es utilisent également les technologies numériques afin de favoriser l'interactivité avec les étudiant-es dans le cadre des cours ex cathedra en grand auditorium. Tous ces dispositifs sont mis en place dès le premier quadrimestre du bloc 1, ce qui permet aux étudiant-es de s'acclimater plus aisément aux études universitaires et de « prendre le train » à une allure raisonnable.

Quel que soit le programme de bachelier, le site Saint-Louis - Bruxelles accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite propose diverses activités de soutien ou de remédiation, et est disponible pour rencontrer les étudiant-es qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les évaluations s'effectuent généralement sous la forme d'un examen. Pour les séminaires, elles prennent en compte les résultats obtenus aux travaux réalisés durant l'année. Les examens sont écrits (pour les cours en grand auditorium) ou oraux. Ils portent non seulement sur la connaissance de la matière mais également sur la capacité de l'étudiant-e à se l'approprier et à l'appliquer à des objets non vus au cours.

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique: en janvier, en juin et en août-septembre. Au 1er bloc annuel standardisé, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés jusqu'à deux fois: en juin et en septembre.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Programmes d'échange

L'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles a conclu des conventions d'échanges avec des universités situées en dehors de la Communauté française. Ces conventions permettent aux étudiant-es de suivre une partie de leur programme de bachelier dans une université partenaire tout en restant inscrit-es à titre principal à l'UCLouvain. En échange, des étudiant-es des universités partenaires peuvent également venir suivre une partie de leur programme de bachelier dans notre université.

Trois types d'échanges sont proposés aux étudiant-es :

- des **échanges Erasmus** avec des universités de pays de l'Union européenne
- des **échanges Erasmus Belgica** avec des universités néerlandophones
- des **échanges avec des universités hors Europe**, sur base d'accords bilatéraux

Les étudiant-es en information et communication peuvent participer à un séjour Erasmus au second quadrimestre du 3e bloc annuel standardisé. En savoir plus sur les [destinations](#) proposées. Le programme suivi durant ce séjour équivaut à environ 30 crédits.

Bourses pour séjours linguistiques

La Faculté octroie des bourses aux étudiant-es qui souhaitent effectuer un séjour linguistique durant l'été. Les candidats et candidates à ces bourses sont sélectionné-es sur la base de leurs résultats et de leur motivation. En savoir plus sur les [séjours et bourses linguistiques](#).

La réalisation d'un séjour Erasmus au cours de votre troisième année de bachelier n'empêche pas la réalisation d'un autre séjour au cours de votre master.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le programme de bachelier en information et communication donne un accès direct aux masters suivants :

- [Master \[120\] en journalisme](#)
- [Master \[120\] en communication](#)
- [Master \[120\] en sciences et technologies de l'information et de la communication](#)
- [Master \[120\] en stratégie de la communication et culture numérique \(horaire décalé\)](#) (master conjoint ISFSC - UCLouvain Saint-Louis – Bruxelles, horaire décalé)
- [Master \[120\] en arts du spectacle](#)
- [Master \[120\] en études européennes](#)

Les diplômé-es du bachelier en information et communication peuvent également accéder, sous certaines conditions, au:

- [Master \[120\] en communication multilingue](#)

D'autres masters sont également accessibles moyennant un complément de formation.

Les études de master peuvent être poursuivies à l'UCLouvain, campus de Louvain-la-Neuve, dans une autre université en Belgique ou en Europe.

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit être introduite le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante : derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

•
